Conditions définitives du Prospectus de base des Certificats CBC

CERTIFICAT SUBORDONNE CBC A RENDEMENT FIXE AVEC VERSEMENT ANNUEL DES INTERETS

02019

Les présentes conditions définitives décrivent les modalités d'émission du Certificat subordonné CBC à rendement fixe avec versement annuel des intérêts, qui est proposé en continu.

Les conditions définitives forment un tout avec le Prospectus de base destiné au marché belge, qui a été approuvé le 4 octobre 2011 par L'Autorité des services et marchés financiers, conformément à l'article 23 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés. Cette approbation ne constitue en aucune façon un jugement de valeur sur l'opportunité et la qualité de la présente opération.

Les informations détaillées relatives à l'Emetteur et à l'émission sont exclusivement disponibles sous la forme d'une combinaison du Prospectus de base et des Conditions définitives. Le Prospectus de base est disponible dans les agences bancaires de CBC Banque ou sur le site www.cbc.be.

Emetteur	La société anonyme CBC Banque, ayant son siège social à 1000 Bruxelles, grand place 5, immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro 0403.211.380, n° d'inscription FSMA 17 588.				
Hiérarchie des titres	Subordonné. Pour de plus amples informations sur le caractère subordonné des titres, nous vous renvoyons au Prospectus de base des Certificats CBC.				
Monnaie	EUR				
Forme d'émission	Titre dématérialisé (pas de livraison matérielle possible). Les titres sont déposés sur un Compte-titres CBC.				
Prix d'émission	100%				
Valeur de remboursement	100%				
Montant d'émission	Indéterminé.				
Période de l'offre	En continu				
Souscription	Dans toutes les agences bancaires CBC et par CBC-Online.				
Prise d'effet	Le client peut souscrire à tout moment. La date de jouissance dépend du mode de paiement. Les règles normales en matière de dates valeur sont appliquées.				
Durée	Choix entre 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 ans				
Mise minimale	1.000 EUR				
Coupures	100 EUR				
Echéances des coupons	Le certificat prévoit le versement d'intérêts fixes aux échéances annuelles.				
Code produit	02019				
Cotation	Néant				
Frais	Néant				

Conditions définitives du Prospectus de base des Certificats CBC

Taux d'intérêt (*)

5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
3,10%	3,10%	3,20%	3,30%	3,40%	3,50%

^(*) sur une base annuelle et avant retenue du précompte mobilier.

Méthode de calcul des montants des coupons bruts annuels

Durée de 5 ans:

montant du coupon brut à l'échéance annuelle des intérêts montant du coupon = capital investi x 0,0310

Durée de 6 ans:

montant du coupon brut à l'échéance annuelle des intérêts montant du coupon = capital investi x 0,0310

Durée de 7 ans:

montant du coupon brut à l'échéance annuelle des intérêts montant du coupon = capital investi x 0,0320

Durée de 8 ans:

montant du coupon brut à l'échéance annuelle des intérêts montant du coupon = capital investi x 0,0330

Durée de 9 ans:

montant du coupon brut à l'échéance annuelle des intérêts montant du coupon = capital investi x 0,0340

Durée de 10 ans:

montant du coupon brut à l'échéance annuelle des intérêts montant du coupon = capital investi x 0,0350